

TENDANCES CONJONCTURELLES

1^{ER} TRIMESTRE 2019

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie sa note de conjoncture¹ trimestrielle. Après la crise de la fin d'année dernière, le climat des affaires s'améliore au premier trimestre 2019. La confiance des chefs d'entreprise reste toutefois fragile.

- Au premier trimestre 2019, l'indicateur du climat des affaires (ICA) s'établit à 97,1 points, en hausse de 12 points après le décrochage de la fin d'année 2018. Il revient ainsi à un niveau proche de sa moyenne de longue période, traduisant une conjoncture plutôt favorable.
- Cette amélioration reflète l'opinion favorable des chefs d'entreprise sur l'activité du premier trimestre 2019, et ceci dans tous les secteurs.
- Les perspectives pour le prochain trimestre sont en revanche plus nuancées. Les chefs d'entreprise composent notamment avec une situation financière tendue : le niveau de leur trésorerie est toujours considéré comme dégradé. Le maintien des prévisions d'investissement est toutefois de bon augure pour les trimestres à venir.
- Dans un contexte de baisse des prix, la consommation des ménages au premier trimestre est soutenue, marquant un rattrapage par rapport à la période précédente, en particulier le marché des véhicules de tourisme.
- Après un ralentissement en 2018, l'emploi privé progresse nettement au premier trimestre et le nombre de demandeurs d'emploi se stabilise.

Pour lire la publication: [Tendances conjoncturelles du 1er trimestre 2019](#).

¹ L'analyse de l'IEDOM est appréhendée au travers les résultats d'une enquête d'opinion menée auprès d'un échantillon représentatif de dirigeants d'entreprise et des données économiques se rapportant aux différents secteurs d'activité, aux entreprises et aux ménages.

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom-reunion.fr ou par tél. au 02 62 90 71 23